

FRONDE SYNDICALE CONTRE LE PROJET DE MUTUALISATION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS



Les 4 organisations syndicales du comité technique des directions départementales interministérielles (FO, Unsa, CGT et CFDT) ont boycotté, mercredi 17 avril, la réunion de cette instance pour marquer leur opposition à la mise en place de secrétariats généraux communs à ces directions et aux préfectures. Elles dénoncent un "passage en force". Le comité est reconvoqué pour le 14 mai.

Les représentants du personnel des services déconcentrés de l'État sont vent debout contre Matignon. Mercredi 17 avril, les 4 organisations syndicales siégeant en comité technique des directions départementales interministérielles (DDI) ont décidé de claquer la porte de cette instance pour dénoncer "le passage en force" du gouvernement concernant la mise en place de secrétariats généraux communs à l'ensemble des services de l'État à l'échelon départemental, à savoir les préfectures et les DDI. Ce projet, qui ne sera pas sans conséquence en matière d'emploi, doit être mis en place au 1er janvier 2020.

“L’inquiétude est palpable et la colère monte”, soulignent lesdites organisations syndicales (FO, Unsa, CGT et CFDT) dans un communiqué commun, où elles ne manquent pas de dénoncer l’opacité de Matignon sur ce projet de mutualisation et son mépris des représentants du personnel. L’occasion pour ces derniers de faire valoir leur représentativité. Lors des élections professionnelles du 6 décembre dernier, 82 % des agents des DDI environ ont participé au scrutin.

Fonctions RH

Si ces organisations syndicales ont bel et bien été auditionnées par la mission interinspections chargée de faire des propositions au Premier ministre sur la mise en œuvre de ces secrétariats généraux communs, “l’administration travaille déjà à la mise en œuvre d’une organisation faisant fi de l’ensemble de nos revendications, sans avoir attendu les conclusions de l’inspection”, dénoncent les représentants du personnel.

En point d’orgue de leurs critiques notamment : le contenu d’une réunion interministérielle du 21 mars dernier au cours de laquelle le préfet Claude Kupfer, en charge de la réforme de l’administration territoriale de l’État, a détaillé les “grands principes directeurs” qui guideront la mise en place de ces secrétariats généraux. Selon le relevé de conclusions de cette réunion, dévoilé par la fédération Unsa du ministère de l’Agriculture, l’intégration dans ces structures de l’ensemble des fonctions support, y compris les ressources humaines, serait d’ores et déjà actée [[cliquez ici pour consulter l’article sur le sujet](#)].

“Nous ne pouvons pas accepter le passage en force opéré par l’administration”, tonnent les représentants du personnel, pour qui cette réforme “remettra en cause le bon fonctionnement et l’existence même des DDI à terme, avant de s’attaquer aux directions régionales”. Par ailleurs, ajoutent-ils, cette mutualisation “mettra en concurrence directe les agents actuels” des secrétariats généraux. Ils estiment également que la date du 1er janvier 2020 “n’est pas réaliste quels que soit les arbitrages rendus”.

Attente d’une réponse de Matignon

Reste maintenant à savoir si la nouvelle réunion du comité technique des DDI (prévue le 14 mai prochain) sera une nouvelle fois boycottée. Les représentants du personnel ont en effet conditionné la reprise des travaux de cette instance à “l’arrêt immédiat de l’ensemble des démarches nationales et locales préfigurant la mise en place au pas de charge” des secrétariats généraux communs. Ils conditionnent aussi le retour au dialogue à la présentation des conclusions de la mission interinspections, à “l’information immédiate des agents qu’aucune réorganisation ne sera mise en place avant le 1er janvier 2021” et aussi à une réponse “formelle” du Premier ministre à leur résolution unanime du 21 février dernier “excluant en particulier les fonctions RH du périmètre à mutualiser”. Dans cette résolution, ils remettaient déjà en cause le projet de mutualisation du gouvernement.

Les organisations syndicales comptent par ailleurs sur la journée d’action du 9 mai prochain pour faire entendre leur voix. À cette date, les 9 organisations syndicales de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, Unsa, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC et CFTC) ont en effet lancé un appel à la grève pour marquer leur opposition, notamment, au projet de loi de réforme de la fonction publique. Ce texte sera examiné à compter du 2 mai par les députés.

Une mutualisation rejetée par les agents du ministère de l'Agriculture

Selon un sondage réalisé par Force ouvrière auprès des agents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation présents au sein des directions départementales interministérielles (DDI), la mise en place de secrétariats généraux communs semble vivement rejetée par la base. Sur un total de 7 100 agents environ (chiffres de 2017), 800 réponses au questionnaire ont été recueillies par Force ouvrière. 93,1 % des agents considèrent notamment que leur secrétariat général doit rester dans leur structure, 93 % souhaitent continuer à être gérés par leur secrétariat général de proximité et 90,8 % ne souhaitent pas, pour leur gestion quotidienne, d'un secrétariat général en préfecture.

Par Bastien Scordia